



Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie  
Société Suisse de Cardiologie  
Società Svizzera di Cardiologia  
Swiss Society of Cardiology

Zurich, le 14 mai 2021

## **Code de conduite «Prestations/Tarification/Facturation» (Charte de la Société Suisse de Cardiologie, SSC)**

En complément au code de déontologie de la FMH (art. 14), l'objectif du présent code de conduite est de définir une charte de conduite contraignante pour tous les membres de la Société Suisse de Cardiologie (SSC) afin de prévenir les situations susceptibles de remettre en cause la légalité et l'honnêteté des prestations, tarifications et facturations médicales.

Les membres de la Société Suisse de Cardiologie (SSC) s'engagent en faveur d'un système de santé de haute qualité, durable et efficace dans notre pays. Pour s'en assurer, une rémunération équitable (tarification adéquate) des prestations médicales est cruciale.

Les membres de la Société Suisse de Cardiologie (SSC) sont conscients de leur responsabilité sociale et politique en lien avec les assurances sociales et respectent les principes d'efficacité, d'adéquation et de caractère économique.

Les membres de la Société Suisse de Cardiologie (SSC) posent des indications et fournissent des prestations médicales dans l'intérêt des patients, autant que possible dans le respect des directives et en leur âme et conscience. La pose de diagnostics et la fourniture de prestations pour des raisons financières sont à proscrire.

La facturation des prestations est équitable et respecte les règles du système tarifaire en vigueur.

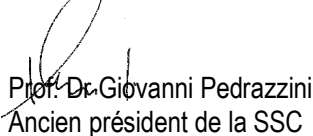
Au cours des négociations tarifaires, la Société Suisse de Cardiologie (SSC) se montre ouverte, coopérative, honnête, transparente et disposée au compromis pour autant que le partenaire de négociation partage notre vision d'un système de santé de haute qualité, durable et équitablement rémunéré pour la population suisse.



Prof. Dr Felix Tanner  
Président de la SSC



Prof. Dr Richard Kobza  
Vice-président de la SSC



Prof. Dr Giovanni Pedrazzini  
Ancien président de la SSC



Dr Marjam Rüdiger  
Directrice de la SSC



Prof. Dr Christophe Wyss  
Président de la commission tarifaire de la SSC

(adopté par le comité de la SSC le 17.05.2021)